-*- Demonstration Powered by OpenText Exstream 06/13/2025, Version 23.2.0 64-bit -*-

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Affaires familiales

Numéro d'affaire

2025-40022189

Référence de l'affaire

TEST PJ XML C/ REDIJ

Numéro de minute

JUGEMENT

Prononcé(e) à l'audience publique du **13 juin 2025** Composition de la formation lors des débats et du délibéré :

, Juge aux affaires familiales.

Assisté(e) de Marie-Aude GUILLAUME-LEGER, greffier.

ENTRE

Madame Marie TEST PJ XML

PARTIE EN DEMANDE

ΕT

Monsieur Pierre REDIJ

PARTIE EN DÉFENSE

-*- Demonstration Powered by OpenText Exstream 06/13/2025, Version 23.2.0 64-bit -*-

PROCÉDURE

- Le Juge aux affaires familiales a été saisi le 13 juin 2025.
- La convocation de la partie défenderesse a été réalisée en date du , à l'audience du .
- L'audience s'est tenue le .
- Les parties ont été avisées le des modalités de la décision du .
- Les conseils des parties ont déposé leurs conclusions.

Chefs de demande :

EXPOSÉ DU LITIGE

MOTIFS DE LA DÉCISION

PAR CES MOTIFS

Le greffierMarie-Aude GUILLAUME-LEGER

Le président

Notification le

Date de réception du demandeur :

- Madame Marie TEST PJ XML, le

Date de réception du défendeur :

- Monsieur Pierre REDIJ, le

Recours

- Fait par, le

Expédition revêtue de la formule exécutoire

-Délivrée à , le